

Le Bureau syndical du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises s'est réuni le lundi 26 janvier 2026 sous la présidence de Kamel CHIBLI, président du Syndicat mixte du PNR. Les élus ont examiné et délibéré sur plusieurs points clés de l'ordre du jour, dont voici les principales décisions et annonces :

*** Approbation du compte-rendu du Bureau du 25 novembre 2025 :** Les membres du Bureau ont approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2025, qui détaillait notamment l'approbation de la Charte 2025-2040, les orientations budgétaires 2026 et les projets liés à la filière venaison locale, à la marque « Valeurs Parc », et à la réintroduction du bouquetin.

*** Financements et orientations budgétaires 2026 :**

- **Dotation annuelle du Ministère de la Transition écologique :** Le Bureau a acté la demande de la dotation annuelle de 150 000 € auprès de la DREAL Occitanie, afin de soutenir les actions du SMPNR.
- **Déploiement du logiciel EVA :** Les élus ont validé la feuille de route pour le déploiement du logiciel EVA en 2026 et 2027, un outil destiné à faciliter le pilotage stratégique du SMPNR dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la Charte 2025-2040.

*** Paysages :** Le Bureau a approuvé une demande de subvention de 10 000 € à la DREAL pour l'édition des « Carnets de paysages » du PNR. Ces carnets, qui couvriront les onze unités paysagères du Parc, seront distribués aux communes, intercommunalités et institutions après les élections municipales. Une version grand public est également prévue.

*** Subventions régionales :** Deux demandes de subvention ont été validées :

- 10 000 € pour la réalisation de documents de valorisation (programme d'animations « Pyrénées Partagées », bilan d'activité 2026).
- 15 000 € pour des investissements divers (textiles, kakémonos, matériel informatique, optimisation RH).

*** Convention avec ENEDIS :** Les élus ont autorisé la signature d'une convention-cadre de partenariat avec ENEDIS, afin de renforcer les collaborations existantes (réouvertures paysagères, financements de Vélos à Assistance Électrique, etc.).

*** Ingénierie territoriale :** Le Bureau a validé le dépôt d'une demande de subvention régionale pour l'ingénierie dédiée au contrat territorial Couserans, permettant aux collectivités de bénéficier d'aides financières en appui à leurs projets : aménagements publics, bâtiments, équipements...

*** Foncier et biens vacants :** Une stratégie d'accompagnement des communes pour la récupération des biens vacants et sans maître a été adoptée. Les communes pourront bénéficier d'un accompagnement technique et financier du SMPNR.

*** « Territoire génératrice de bonne santé » : Santé des soignants :** Un programme innovant de solutions de répit fondées sur la reconnexion à la nature a été validé pour soutenir la santé mentale des soignants du territoire. Ce projet, soutenu par l'Agence Régionale de Santé Occitanie, vise à renforcer l'attractivité médicale des Pyrénées Ariégeoises.

*** Coopération transfrontalière POCTEFA PP3N :** Les élus ont autorisé la signature de conventions pour la mise en œuvre du projet POCTEFA du Parc Pyrénéen des Trois Nations, d'un budget total approchant 2,1 M€ en partenariat avec des acteurs français, catalans et andorrans.

*** Marques Valeurs Parc et Esprit Parc :** Le Bureau a approuvé la participation du SMPNR à un projet de coopération Interparcs en Occitanie, doté d'un budget de 167 000 € (financé à 80 % par le fonds européens LEADER). Ce projet vise

(*) Ce document ne constitue pas le compte-rendu officiel, qui sera disponible après approbation lors de la prochaine réunion.

à renforcer l'impact des marques Valeurs Parc et Esprit Parc sur les territoires, en mutualisant les moyens et en valorisant les produits et services marqués.

* **Climat - Projet LIFE Adapt** : Le SMPNR s'engage dans un projet européen LIFE « Adaptation au changement climatique » piloté par la Région Occitanie, avec un budget global de 20 M€. Il portera deux actions : une stratégie d'aires protégées face au changement climatique et une stratégie opérationnelle de restauration des continuités écologiques.

* **Médiateurs Montagne** : Le Bureau a validé la signature de conventions avec les communes participantes au projet « Médiateurs Montagne », qui vise à sensibiliser les usagers de la montagne aux enjeux de biodiversité, de partage de l'espace et de sécurité.

* **Natura 2000** : Le programme d'action Natura 2000 pour 2026, doté d'une enveloppe de 240 000 €, a été approuvé. Il prévoit des actions de gestion des milieux, de sensibilisation et de valorisation de la biodiversité sur les 12 sites Natura 2000 animés par le SMPNR.

* **Col de Port** : Le SMPNR poursuivra son accompagnement du plan d'actions pour la gestion des flux touristiques au Col de Port, en collaboration avec le PETR de l'Ariège, les communes de Boussenac et de Saurat, la Communauté de communes du Pays de Tarascon et la Communauté de communes Couserans Pyrénées.

La prochaine réunion du Bureau aura lieu après les élections municipales.